

INFORMATIONS RELATIVES À L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

AUTORITÉ DE SURVEILLANCE AELE

Aide d'État — Décision de ne pas soulever d'objections

(2018/C 88/05)

L'Autorité de surveillance AELE ne soulève aucune objection à l'égard de l'aide d'État suivante:

Date d'adoption de la décision:	14 décembre 2017
Aide n°:	81383
Numéro de la décision:	213/17/COL
État de l'AELE:	Liechtenstein
Région:	Liechtenstein
Titre (et/ou nom du bénéficiaire):	Loi sur le soutien aux médias pour 2018-2023
Base juridique:	Loi du 21 septembre 2006 sur le soutien aux médias (<i>Medienförderungsgesetz</i>)
Type de la mesure:	Régime d'aides
Objectif:	Culture
Forme de l'aide:	Subvention directe
Budget:	11,04 millions de CHF (1,84 million de CHF par an)
Intensité:	25 %-40 %
Durée:	2018-2023
Secteurs économiques:	Information et communication
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi:	Medienkommission Äulestrasse 51 Postfach 684 9490 Vaduz LIECHTENSTEIN

Autres informations:

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site internet de l'Autorité de surveillance AELE, à l'adresse suivante:

<http://www.eftasurv.int/state-aid/state-aid-register/>
